



# ACCUEIL POST-SCOLAIRE

**Du lundi 16 mars au vendredi 17 avril 2020**

**Du CP  
au CM2**

**De 15h45 |  
à 18h30**



**Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi**

# ATELIERS POUR TOUS



## Initiation « Tennis »

A la salle de Tennis de Châtillon

Prévoir : Baskets - Survêtements  
Bouteille d'eau - Goûter

Les jeudis  
de 16 h à 17 h

---

## TEMPS PERISCOLAIRE

### Atelier « Multi-sport »

Lundi 23 Mars de 16 h 15 à 18 h

Lundi 30 Mars de 16 h 15 à 18 h

Lundi 6 Avril de 16 h 15 à 18 h

A la salle  
Omnisport de  
Châtillon

### Aide aux leçons

Les mardis et jeudis

De 17 h à 18 h

A la Maison  
Pour Tous

Limité à 6 places

### Atelier « Couture »

Les jeudis

De 17 h à 18 h

A la Maison  
Pour Tous

### Atelier « Loisirs Créatifs »

Les  
vendredis

De 17 h à 18 h

A la Maison  
Pour Tous

# BULLETIN D'INSCRIPTION

Je soussigné, ..... Responsable légal

De mon enfant ..... en classe de : .....

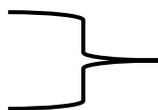
Avoir pris connaissance des conditions d'inscriptions des temps d'activités périscolaires,

D'inscrire mon enfant : ..... Âgé de.....ans

\*\*\*\*\*

## ATELIER POUR TOUS :

Initiation Tennis



Par mesure d'équité, un enfant ne pourra être inscrit à plusieurs ateliers à la fois.

Je récupère mon enfant sur le lieu de l'activité.

L'équipe d'animation prend en charge votre enfant et le ramène à l'accueil de loisirs, facturation périscolaire selon vos ressources.

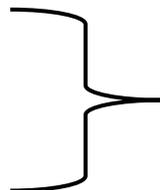
\*\*\*\*\*

## SUR LE TEMPS PERISCOLAIRE :

Atelier Multi-sport

Atelier Couture

Atelier loisirs créatifs



Par mesure d'équité, un enfant ne pourra être inscrit à plusieurs ateliers à la fois.

L'aide aux leçons du mardi

Ou

L'aide aux leçons du jeudi



Attention à ne pas inscrire votre enfant le même jour s'il est inscrit sur un atelier.

\*\*\*\*\*

Le :

Signature

**L'accueil de Loisirs du CSC Maison Pour Tous** propose aux enfants de l'école élémentaire de Châtillon, un accueil après l'école (Post-Scolaire).

Dès la sortie des classes, les membres de l'équipe d'animation prennent en charge votre enfant sur le temps du goûter et l'accompagnent à l'accueil de loisirs.

**Cet accueil peut se composer de plusieurs temps :**

- **Un temps de goûter** de 15h45 à 16h30 fourni par l'accueil de loisirs (facturé) et pris dans le restaurant scolaire de l'école.
- **Un temps d'Atelier Pour Tous** de 15h45 à 16h30 (gratuit) : Initiation Tennis....
- **Un temps de Périscolaire** de 16h30 à 18h30 (facturé) : Atelier couture, jeux, ping-pong, activités manuelles, jeux de société....

## CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

L'enfant inscrit aux temps d'activités périscolaires est inscrit durant tout le cycle soit du lundi 16 mars au vendredi 17 avril 2020.

N'oubliez pas de nous prévenir si votre enfant ne peut pas venir ou pour tout autre changement. Au **06 02 23 39 77**

\*\*\*\*\*

**Inscription obligatoire avant la venue de  
l'enfant auprès du secrétariat du CSC  
Maison Pour Tous**



**Pour les familles qui n'ont pas de dossier d'inscription, merci de bien vouloir vous munir des documents suivants :**

Carnet de santé - N° Assuré Social - N° Allocataire - Assurance extra-scolaire - Bons vacances MSA  
Fiche d'inscription datée et signée

Tarif selon Quotient Familiale, Aide aux Vacances et lieux de résidence.

**Adhésion MPT 2019 / 2020 - Obligatoire**

6,00 € / enfant ou 16 € / Adhésion Famille (par ex : 1 adulte et 1 enfant minimum)